

TD de sociolinguistique, séance 2

Le poyaudin parmi les langues régionales de BFC

Aspects linguistiques, dialectologiques et sociolinguistiques

Benjamin Massot (benjamin.massot@uni-tuebingen.de)

15h-17h, salle 433 – 1er octobre 2025

Résumé

- Présentation de l'enseignant et de son parcours
- Plongée au cœur du poyaudin : écoute et lecture, caractérisation linguistique, limite entre patois et français (régional), entre patois et sociolecte
- Situation dialectale : la limite entre poyaudin/nivernais/berrichon et bourguignon
- Situation sociolinguistique : attitudes et représentations sur la langue chez les locuteurs et profanes et chez les linguistes

Questions accompagnant le cours

- Qu'est-ce qui caractérise et identifie une langue ? Qu'est-ce qui la délimite ?
- Quelles attitudes de la linguistique sur les patois ?
- Quelles compétences représentent les patois ?
- Quels travaux possibles sur le poyaudin et les autres ?

Présentation de l'enseignant

- 1980-1998 : enfance en Puisaye
- études de linguistique à Paris 8 (1998-2008), départ pour l'Allemagne en 2007
- intérêt pour le patois en maîtrise, pour appliquer les cours de phonologie, syntaxe, etc. à « une langue comme une autre », puis à nouveau après la thèse (à côté d'autres intérêts, pour le français vernaculaire notamment)
- recherches sur certains aspects linguistiques (syntaxe et phonologie, cf. bibliographie : travaux et publications sur le poyaudin de 2002 à 2018), sur le poyaudin en particulier ou sur le domaine d'oïl en général
- conférences publiques (une dizaine de 2011 à 2018)
- enquêtes de terrain pour SyMiLa et l'atlas sonore des langues de France (2015-2017) de la Puisaye aux Vosges alsaciennes en passant par le reste de la Bourgogne (Morvan, Charolais, Chalonnais, Auxonnais), la Franche-Comté et même la Suisse → contact avec des patoisants à travers des ateliers de patois

Activité 1 : lire, écouter et décrire le poyaudin sur le plan linguistique

- Écoutez le poème *Y s'enguieulont*. Essayez de traduire la première strophe.
- Alternative : écoutez « L'abisouée pis l'soleil ». Essayez de traduire les deux premières phrases.
- Prenez des notes sur vos difficultés (et facilités !) de traduction.
- Lisez l'ensemble du poème et sa traduction et répondez aux questions suivantes :
 1. Qu'est-ce qui rend ce texte poyaudin ? (Qu'est-ce que serait un texte « non poyaudin » ?)
 2. Quelles sont les compétences nécessaires pour produire ou comprendre du poyaudin ?
 3. Est-ce que vous classeriez le poyaudin comme une langue, un parler, un patois, un langage, un argot, un sociolecte, un dialecte, du français régional, du français déformé, du français populaire ? Justifiez vos réflexions.
- Essayez-vous à une analyse linguistique : décrivez un fait observé dans le texte ; proposez une analyse de ce fait en fonction du niveau d'analyse concerné.

Activité 2 : délimiter le poyaudin en diatopie

- Observez les cartes proposées pp. 5 à 6.
- Selon les cartes 1 et 2, dans quelle zone dialectale se trouve la Puisaye ?
- Déterminez comment la carte 2a a été établie. Référez-vous à la carte 2b.
- Est-ce que la carte 2a justifie la limite lisible sur la carte 1 ?
- Essayez de justifier cette limite d'après les cartes 3. Est-ce que le résultat vous semble satisfaisant ?
- Interrogez l'enseignant sur sa conception de cette limite.

Activité 3 : aspects sociolinguistiques du poyaudin

- Écoutez les témoignages proposés par l'enseignant.
- Lisez le poème berrichon « Nout' vieux parler » et l'extrait 7 de Rousset (1977).
- Comment est-ce que vous caractériseriez la relation que les locuteurs du patois entretiennent avec leur langue maternelle ?
- Comment est-ce qu'ils le décrivent eux-mêmes, par quelles comparaisons ?
- Comment recruter des informateurs quand les locuteurs ne voient pas que leur langue est digne d'une étude linguistique ?

Activité 4 : linguistes et discours profanes sur les patois

- Relisez ces deux extraits du poème « Nout' vieux parler » :

C'vieux parler... qu'ignore la grammaire/Et qui s'fout d'tous les compléments
Si j'causons mal dans nos provinces
- Observez en détail l'un des extraits 1 à 6 de Rousset (1977).
- Proposez une analyse critique des propos tenus par Rousset et Delamour.
- Proposez une argumentation linguistique pour convaincre les profanes que les propos tenus sont intenables du point de vue de la linguistique :

« Un/une linguiste ne dirait pas ça, parce que... »
- Dit autrement : pourquoi est-ce qu'un [a] vélaire et un [R] roulé, ça fait paysan/plouc ?
- Quelle légitimité est-ce qu'il peut y avoir à parler de « déformation » ? de prononciation fautive ? de mauvais français ?...

Propositions en guise de conclusion

- Le « principe de projetabilité langue-locuteurs » est caractéristique des discours profanes sur la langue :
« J’attribue spontanément à une langue les propriétés que j’attribue à ses locuteurs. »
- Autre caractéristique de ces discours : confondre la grammaire des locuteurs avec la grammaire scolaire.
- « On peut mal parler un patois (ou simplement ne pas le comprendre), donc parler patois, c’est une compétence et non une incompétence. »
- « Ce qui fait une langue/un dialecte/un parler autonome, par opposition à un sociolecte/un argot, c’est que l’ensemble des niveaux de compétence est concerné : le lexique bien sûr, mais surtout la phonologie et la grammaire. »
- ... à compléter avec vos propres éléments de synthèse ...

Documents annexes

Extrait : « Y s’enguieulont »

Poème de « La Mélie » d’Arquian (89) (Germaine Perrot-Chânet), enregistrement chez l’autrice en septembre 2013

	Tout au bout d’nout’ département Y’a deux vieux d’quatre-vingt cinq ans. Y m’nont encor’ enn’ locature 4 Qu’all’ est perdu dans la vardure.	
	Il’ ont ben m’né enn’ drôle de vie Anvec du bon, anvec du ch’tit. Si on en croué tous les voésins, 8 Toute la journée y s’enguieulaint.	<i>Ils ont certainement mené une drôle de vie Avec du bon et du mauvais. Si on en croit tous les voisins, Toute la journée, ils s’engueulaient.</i>
	J’dis qu’il’ ont joué la coumédie Parce qu’il’ ont fait cinq ou six p’tits, Çà mé dévie, ma foué arriée 12 Qui faisaient semblant d’s’enguieuler.	<i>Je dis qu’ils ont joué la comédie Parce qu’ils ont fait cinq ou six enfants, Je suis d’avis, ma foi plutôt Qu’ils faisaient semblant de s’engueuler.</i>
	C’est sûr, y sont pas malheureux : Quandq y’a point d’viande on bibe enn’ œuf, Et quioques foués on tue un lapin ; 16 Mais faut toujou qui s’enguieulaint.	<i>C’est sûr, ils ne sont pas malheureux : Quand il n’y a pas de viande on gobe un œuf, Et quelques fois on tue un lapin ; Mais il faut toujours qu’ils s’engueulent.</i>
	Y sont l’hiver dans l’patouillas Encor’ druts malgré yeu arrias ; Il’ ont des poules pis un cochon, 20 Et sans arrêt, y s’enguieulont.	<i>L’hiver, ils sont dans la gadoue Encore en forme malgré leurs ennuis de santé ; Ils ont des poules et un cochon, Et sans arrêt, ils s’engueulent.</i>
	Là darriée l’poêle y’a l’agotasse, Pis dans le pot du caillé à rouasse, Des pernes pour lé caillis berdass ; 24 Mais y guieulont qu’ça finit pas.	<i>Là derrière le poêle il y a le pot à petit lait Et dans le pot du caillé en grandes quantités, Des prunes pour les compotes ; Mais ils gueulent à n’en pas finir.</i>

	Dame ! après avouer fait t'ter l'viau, Au souer, il' accottons l'barriau. Pis y farmons yeus contervents 28 Quanq y fait nuit, en s'enguieulant.	<i>Dame ! après avoir fait téter le veau, Au soir, ils rangent le portillon aux poules. Et ils ferment leurs volets Quand il fait nuit, en s'engueulant.</i>
	On peut yeu tirer nout'chapiau : Hier y r'couvrait un logeot ; Faut qu'ça dure vingt ans qui disaient... 32 D'accord tous deux, y s'enguieulaient.	<i>On peut leur tirer notre chapeau : Hier ils couvraient un hangar en bois Il faut que ça dure vingt ans, qu'ils disaient... D'accord tous les deux, ils s'engueulaient.</i>
	Des foués, lui, dit qu'il est r'buté : A y d'mande toujou d'l'agider ; Et quanq y sont sous l'égredon, 36 Quoqué qu'c'est qui font ? Y s'enguieulont.	<i>Parfois, lui, dit qu'il est rebuté : Elle lui demande toujours de l'aider ; Et quand ils sont sous l'édredon, Q'est-ce qu'ils font ? Ils s'engueulent.</i>
	N'on dit qué quand y s'sont mariés Après la fête, lui brandillait Si ben qu'en s'artrouvant au lit, 40 Y s'sont engueulés toute la nuit.	<i>On dit que quand ils se sont mariés Après la fête, lui il titubait Si bien qu'en se retrouvant au lit Ils se sont engueulés toute la nuit.</i>
	Moué c'qué yeu souhaite, à ceux pources gens, C'est qui vivaient jusqu'à cent ans Anvec yeus chiens, canes et dindons... 44 Et tant pis si y s'enguieulont !	<i>Moi, ce que je leur souhaite à ces pauvres gens C'est qu'ils vivent jusqu'à cent ans Avec leurs chiens, canes et dindons... Et tant pis si ils s'engueulent !</i>

Extrait : La bise et le soleil en poyaudin de Lavau (89)

Auteurs de la traduction : L'atelier de poyaudin de Bléneau, 2017 ; lu par Roger Roy, membre de l'atelier. (À réécouter sur l'atlas sonore des langues de France : <https://atlas.lisn.upsaclay.fr/>)

L'abisouée pis l'soleil

L'abisouée pis l'soleil i distchutaint, châtien i disait qu'il'tait l'pus drut quante c'ée qu'il on aparçu
3 un trôleue qui m'nait, enloupé dans son mantiau. I s'sont accordés pou die que l'ceu qu'érivrait el
promier à yi fée ôter son hébit, i s'rait r'gardé comme el pus drut. D'un coup, v'là qu'l'abisouée
a souffelle à décorner lée bœufs, pis... pus qu'a souffelle, pus que l'train-niau i frome son mantiau
6 autour de lui... Tan et si bin qu'à fine force, l'abisouée a r'nonce à yi fée ôter. Arriée, el soleil i s'met
à claidie pis chauffer si bin si bel qu'el train-neux il ôte sa gan-nèche ! Du coup, l'abisouée a l'a bin
été forcée ed die qu'el soleil il'tait l'pus drut dée deux.

Pour comparaison : la version de Montsauche-les-Settons dans le Morvan :

Lai bige peus l'soulei

Lai bige peus l'soulei s'pisagaint, chaicun diant qu'el étot l'pus fôrt, quand qu'el' ont vu un voèyai-
geou que s'aippeurchot, enroûté dan son mantiau. È' s'sont metus d'aiccord que çu qu'airriverot
l'premer ài fère ôter son mantiau au voèyaigeou serot ergaidé coume l'pus fort. Ailors, lai bige s'ot
mettue ài soffier de tote sai force mas pus qu'elle soffiot pus que l'voègeou sarrot son mantiau autor
de lu chi bin qu'ài lai fin, lai bige ernoncé ài y fère ôter. Ailors le soulei ài coumencé ài briller peus
au bout d'un moument, le voègeaou résauffé ai ôté son matiau. Ç'ot coumme çai que lai bige ai dû
ercounaite que l'soulei étot l'pus fort des deux.

Quelques cartes dialectologiques

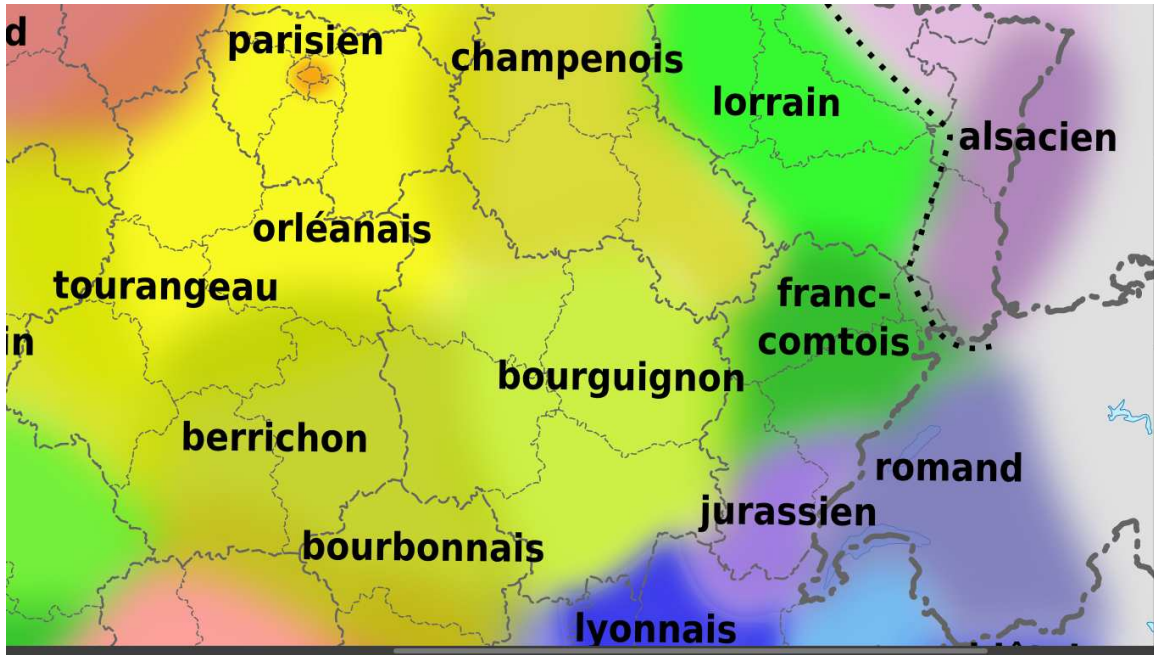


FIGURE 1 – carte dialectale de la Bourgogne-Franche-Comté (zoom de https://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:Langues_de_la_France.svg)

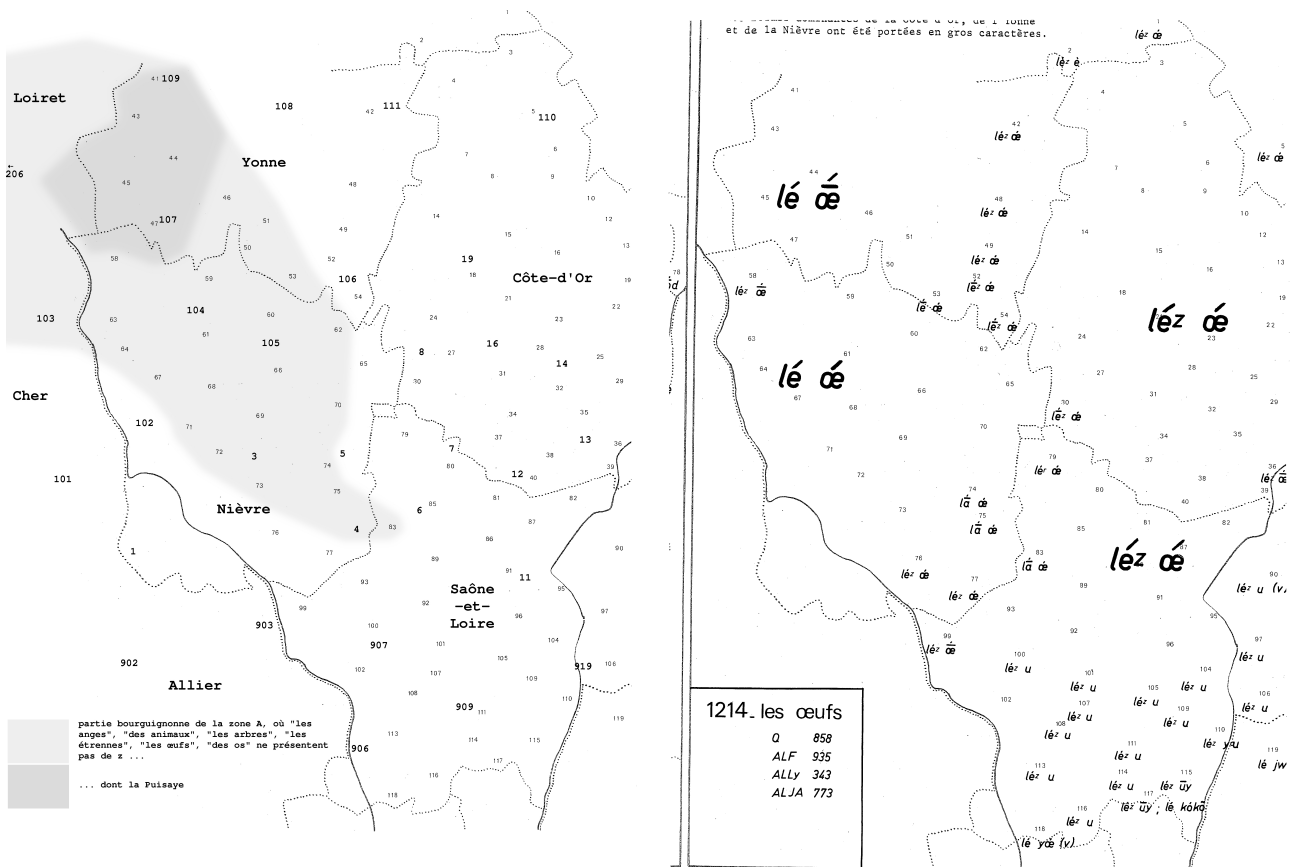
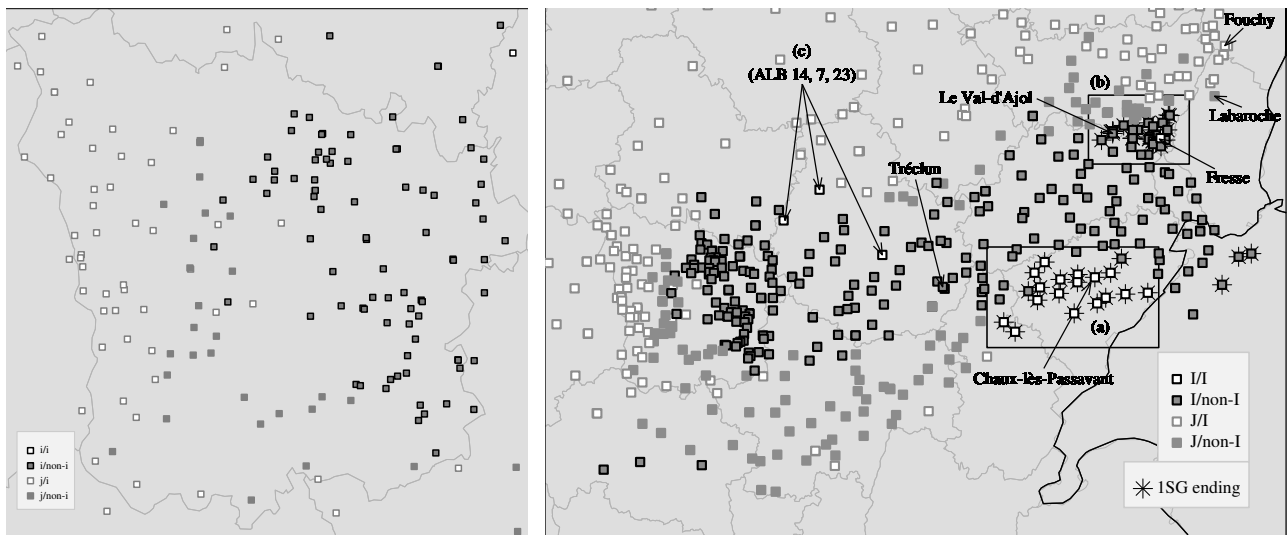


FIGURE 2 – Le poyaudin, un patois sans [z] de liaison



(a) Dans la Nièvre, d'après Meunier (1912)

(b) De la Nièvre aux Vosges (Massot 2018)

FIGURE 3 – Les réalisations de *je* et *il* comme limite entre nivernais (centre) et bourguignon ?
 (I=[i] pour *je* ou *il*, J=[ʒ/dʒ/dz/...] consonne pour *je*, non-I=voyelle autre que [i] pour *il*)

Extraits de Rousset (1977), pp. 147-154

Extrait 1 :

Il est parfois difficile — nous l'avons dit et nous excusons d'y revenir, mais le souci nous hante de ne pas trop pêcher par interprétation fantaisiste ou aberrante —, il est parfois difficile de recouper des opinions concordantes sur la signification d'un terme. C'est un truisme de rappeler que la langue varie avec le milieu familial, social, professionnel. Il y a argot des cabarets, la langue verte des mals embouchés dont les sonorités malséantes n'ont jamais effleuré les oreilles des personnes bien disantes, mais qui ne méritent pas moins d'être examinées. Pensons aux nuances exprimant les phases de l'ivresse, variations révélatrices de l'imagination d'un pays dont la tempérance n'a peut-être pas toujours été la vertu dominante. « Il a point de mal » (il en a, mais si peu qu'un œil inexercé ne s'en aperçoit pas). « Il est soutiot » ou « soutiau » (atténuatif normalement formé). « Il est saoul, (indiscutable, manifeste), bien saoul, fin saoul, enflé saoul (ou simplement enflé, car, à moins d'être « enflé du vent de la maie » (obèse par excès de gourmandise), il n'est d'autre raison d'être « enflé » que d'avoir trop bu. L'enflure pathologique, le gonflement œdémateux se constatent par l'expression renforcée et apitoyée : « Il est bourenflé »). Ces stades progressifs de l'ébriété culminent à celui de « saoul perdu », terme final de l'hébétude éthylique. « Plein comme un berdin » renouvelle la métaphore « rond » pour ivre. Le « Berdin » est un pou vivant dans la laine des moutons, tel celui offert par le fermier Pujol à Poil de Carotte ; « un berdin jaune, rond, dodu, repu, énorme ». On voit assez de quel rapprochement humoristique est née l'image. Constatons aussi que, si le berdin est connu à Treigny, il l'est aussi à Chitry-les-Mines et Chaumot...

Extrait 2 :

Ainsi j'affirme (ici se substitue, pour cause de responsabilité personnelle, le « je » haïssable au « nous » modeste ou collectif), j'affirme avoir jadis entendu plusieurs personnes dire, — litote inspirée par la bienséance : « jeter au cœur » au lieu de « vomir ». Depuis deux ans environ que durent nos flâneries langagières, je n'ai pu obtenir aucune confirmation, ni des contemporains, ni des rares personnes plus âgées que j'ai contactées. On me conteste aussi « cadinée » que d'aucuns prononcent « gadinée ». Grâce à la filiation *cadin* (grand plat, sens et prononciation incontestés) *cadinée* (contenu dudit), il semble qu'il ne s'agisse que d'une confusion auditive de mes contradicteurs. Même remarque pour BADRÉE que j'avais toujours cru entendre et toujours prononcé MADRÉE. La BADRÉE (unanimité sur le sens) est une sorte de pâte visqueuse (beurre qui a souffert de la chaleur solaire, boue épaisse des chemins, des champs détremés par des « agas d'iaue » (8) (des trombes). Une récente informatrice, redressant — après d'autres — ma prononciation, avance un argument convaincant : la filiation ABOUDRIER (écraser, réduire en bouillie) — BADRÉE : résultat de l'action. Je rends les armes. Dans un cas comme dans l'autre, l'abandon progressif du terme, qu'on n'entend plus, a permis à la prononciation fautive de s'installer.

Il importe d'insister sur le fait, fréquemment observé, que dans notre parler local, plus ou moins flottant, informel, certains phonèmes sont facilement confondus. La substitution des uns aux autres, difficile à percevoir et corriger, faute de pouvoir se référer à un archétype écrit, indiscutable, aboutit à des déformations, des anomalies ancrées par le temps et la raréfaction des comparaisons possibles avec une prononciation correcte.

Extrait 3 :

Parlant de quelqu'un d'abord facile, liant, « pas fier », ne marquant pas par une attitude guindée une pseudo-hiérarchie sociale, notre « frère farouche » proclame avec conviction :

« Ah ! Bé Dame (invocation marquant une chaleureuse conviction), c'est un homme comme nous ». Il prononce, à l'ancienne : « Ah ! Bé Dame, cé un'houm coum'nous ». CE (bref) au lieu de c'est ; un'houm' fortement liés : on entend « unoume » qui évoque un féminin : une oume. Le *c* de « coum » est très atténué, presque amuï, si bien qu'à la limite une oreille non prévenue capte, sans comprendre : Abédam / / CEUNOU-MOUMNOU. Deux émissions de voix : une pause nettement marquée après « dame » alerte l'auditeur ; une, à peine sensible (respiratoire) après « nous » n'évite pas l'amalgame des sons de la fin de la phrase. Il y a loin du signifié au signifiant.

Extrait 4 :

Résumons cette digression sur l'ancienne prononciation locale en constatant qu'elle semble obéir — au niveau où nous l'étudions — à un réflexe de moindre effort de l'appareil phonatoire. Cette remarque résultant d'une description superficielle, non d'une analyse en profondeur, ne prétend pas préjuger des structures fondamentales de notre parler, ni contredire l'affirmation d'Edgar Morin : « De fait, les langages des groupes les moins évolués connus ont une complexité de structure égale à celle des langues modernes. » (7)

Cette règle du moindre effort justifierait pourtant :

a) l'usage fréquent de la métathèse (altération d'un mot par déplacement, intervention d'une lettre, élément phonétique à l'intérieur de ce mot). Ainsi, l'on dira plus facilement BÉROUETTE que BROUETTE (en rejoignant ici l'étymologie : Birouette, petite voiture à deux roues), INFRACTUS plutôt que INFARCTUS, GUERNOUILLE pour GRENOUILLE, GUERNIER pour GRENIER, PERNELLE pour PRUNELLE, PÉDRIX pour PERDRIX, etc.

b) la déformation de certains mots, par référence à d'autres, d'usage plus commun, auxquels l'oreille et l'appareil phonatoire sont adaptés : MAXYMATOSE au lieu de MYXOMATOSE (on est habitué à MAXI-

MILIEN (MAXI), à lire et entendre — sinon à prononcer — MAXIMUM, MAXILLAIRE.

c) la répugnance aux liaisons — qui sont souvent, d'ailleurs, la traduction inutile d'une graphie par le son (Froid-t-aux pieds, Vincent-t-Auriol...). Mais on prononcera, par souci d'euphonie instinctive : Potafleur (comme potager), Paituraubœufs (pâturage aux bœufs).

d) le maintien de certaines prononciations archaïques, préférées aux modernes, inhabituelles et périlleuses. On entendait couramment, il y a cinquante ans, « MOUE, TOUE (Moi, Toi) et l'on se gaussait d'une dame affirmant, cuidant bien dire ; Ma foi, moi je me sers du fil au FOI (fouet). » On prononce pourtant BOUAS (bois) TROUAS (trois) sans lésiner sur l'ampleur de la diphtongue. Et l'on se moque de nos voisins nivernais, « les gens de Saint-Amand », qui disent — ou disaient — à la manière de la bonne du curé incarnée par Annie Cordy : Bouais, Trouais. « S'seux été dans les bouais » provoquait l'ironie de nos puristes prononçant « S'seux été dans les bouas ». Dans les deux cas la sifflante renforcée « S's » équivaut à « Je » ; seux : suis ; été : allé.

e) la suppression des phonèmes dans certaines finales : eux pour eur : les r'bouteux, les partageux (les socialistes de 1848), les « metteurs de feu » (plus parlant qu'incendiaires ou pyromanes), les « donneux-ôteux » (rare exemple de création enfantine spontanée flétrissant les versatiles réclamant ce qu'ils ont donné), « eu » pour œuf, « beu » pour bœuf, etc.

f) l'amuïssement de certaines voyelles et intervocaliques : ch'mie (chemise), ch'minée (cheminée), chemiée (chennevière), chavouant (chat-huant).

g) l'indécision constante entre telle et telle voyelle initiale : EPINCHER : APINCHER (écarter du fumier), ESSARTER : ASSARTER (une bouchure : haie) ; EFFAUBERTI : AFFAUBERTI (ahuri), etc.

Nous constatons, dans tous ces cas examinés, un évident laxisme, augmenté par l'usage de plus en plus restreint d'une langue uniquement parlée, n'obéissant à d'autres règles que celles établies empiriquement par des habitudes collectives devenant de moins en moins contraignantes au fur et à mesure que la communauté autochtone se raréfie et se distend.

C'est pourquoi...

Extrait 5 :

Après avoir jeté un regard sur l'interaction s'exerçant entre sons et sens, il nous faut donc dire un mot de quelques pratiques grammaticales, particulièrement de celles concernant les formes verbales. La situation dans le temps de ce dont on parle, comparable au jeu des plans dans la perspective graphique, ne pose pas de problèmes particuliers. Nous utilisons, comme tout le monde, et probablement en priorité, le présent, si fugitif qu'il n'a pas à être nuancé dans la forme même lorsque, présent d'habitude (je passe ma vie à...), il couvre, des origines à la fin, une existence ; un passé et un futur auxquels on fait subir, assez anarchiquement, une accommodation appropriée : plus près, plus loin, par rapport à... Le passé simple, « ce temps qui meurt », est déjà bien mort chez nous : rien qui lui ressemble. On entend parfois une sorte de passé seconde forme du conditionnel : « Si j'eûs (son long, accentué) su, j'eus (même prononciation en point d'orgue) apporté mon gojard ».

Quant aux modes (diverses manières de concevoir l'action, l'état ou l'existence (10), on les trouve au complet : indicatif, conditionnel, impératif, subjonctif utilisé exclusivement dans les subordonnées (11), infinitif, participes présent et passé, gérondif, fréquent dans la conversation courante. Modes et temps n'obéissent pas, loin de là, à un code rigoureux. Chacun les aménage selon ses besoins, sa propre intuition, ce qui aboutit à un pittoresque désordre difficilement réductible à quelque schémas simples. Notons au passage, pour donner une idée de la fantaisie qui règne dans l'adaptation des radicaux, des désinences, quelques exemples — souvent entendus — des libertés prises avec la conjugaison officielle :

- « Ah ! on n'est pas plaignus » : on n'est pas plaints.
- « Vous v'lez-t-y me faie clairdi ? » : Voulez-vous m'éclairer ?
- « J'étins mous » : nous étions mouillés.
- « J'ons souf fri » : nous avons souffert.
- « Tu pleuriras, tu pleuriras, la Belle... » (chanson de conscrits).

Extrait 6 :

Notre langue poyaudine, comme tout parler populaire, répugne à l'abstraction. On préfère au terme vague, qui ne parle pas à l'esprit, la périphrase, plus solide, matériellement concevable. « On n'a rien à soi » si l'on est généreux, charitable. « On a bon cœur », « on est une bonne

personne » si l'on pratique la bonté. Mais le terme n'est pas prononcé. Une vieille dame qui en usait comme d'un juron (Oh ! Bonté, les gamins, si je prends une houssine... ») se l'était vu attribuer comme surnom.

La méchanceté, peut-être plus répandue que la vertu précitée, c'est la « ch'tit'té, terme abstrait, certes, mais qui a un étymon local fort usité. « Ch'tit'té » (chétivité) renvoie à chétif, abrégé en « ch'tit », qui a deux sens :

- a) petit, de peu d'importance : « J'ai tué un ch'tit yeuve (levraut) ;
- b) méchant, hargneux, agressif : « Il est ch'tit, yvaut rien. C'est rien que ça. » Un quidam particulièrement mal endurant était surnommé « Finichti » entièrement « ch'tit », méchant au-delà de ce qu'on peut imaginer, jusqu'à la perfection, si l'on ose dire.

Extrait 7 :

Elle n'a certes jamais été figée dans un moule rigide. Longtemps pourtant ses variations ont été lentes parce que les gens se déplaçaient peu, vivaient dans un cadre immuable : sites (modifiés depuis par le remembrement), villages (transformés par les résidences secondaires) ; vauquaient en même temps aux mêmes travaux saisonniers, ressentaient et exprimaient les mêmes sentiments simples, déterminés par des rites familiaux, sociaux, religieux, ne laissant guère de place à l'individualisme. Il est probable que l'évolution des modes de vie a été, dans l'ensemble, bénéfique. Nous restons cependant attachés à certains aspects d'un passé, sans doute sublimé par le tri inconscient des souvenirs. En ramenant au jour ces vieux mots oubliés, nous avons l'illusion de retrouver un peu de temps perdu. C'est le principal — et bien mince — mérite de ce modeste travail.

Lexiques, écrits, et autres ressources autour du poyaudin

- Taverdet, Gérard (1980). *Atlas linguistique et ethnographie de la Bourgogne. 3. La maison, l'homme, la grammaire*. Paris : CNRS.
- Blanchard, Georges (1945). *En déliissant des calons*. Nevers : Éditions Chassaing.
- (1960). *Ma Mélie à moué – En pleuchant mes truffes. Poèmes patoisés*. La Charité-sur-Loire : Éditions Delayance.
- Chapat, François-Pierre (1999). *Avant que langage ne meure – Lexique du patois de Puisaye*. Éditions Le Carrouge.
- Chéry, Henry (1969). *Contes de Puisaye*. Mézilles : Foyer rural.
- (1976). *Lexique du « Parler » de Mézilles vers la fin du XIX^e siècle*. (1^{re} édition 1933). Toucy : Association d'études, de recherches et de protection du vieux Toucy.
- Clas, Fernand (1998). *Contes et poèmes*. (1^{re} édition 1966). Toucy : Association d'études, de recherches et de protection du vieux Toucy.
- Cornevin, Maurice (1976). *Contes patoisants*. Auxerre : Imprimerie Moderne.
- Delamour, Camille (1958). *Les Goguenettes du Pée Paimpruniau. Poèmes en patois berrichon*. Châtillon-sur-Loire : Les éditions de chez nous.
- Gilliéron, Jules/Edmond, Edmont (1902-1910). *Atlas linguistique de la France*. Paris : Champion.
- Gourvernel, Hubert (1964). *À temps perdu. Monologues et Récits Sancerquois*. 5^e éd. La Charité-sur-Loire : Marcel Bernadat.
- Grognet, Albert/Prénat, Jean-Pierre (1983). *Histouères de Puisaye*. Mézilles : Foyer rural.
- Grossier, Pierre-George (1979). *Récits et légendes de Puisaye. suivis de Quelques Poèmes de Puisaye*. Auxerre.
- J'ons par cheux nous* (1998). Toucy : École de musique de la Puisaye.
- Jaubert, comte de (1864). *Glossaire du Centre de la France*. 2^e éd. Paris.
- Lejeune, Alain (2001). *L'parler d'cheu nous – lexique du patois de la Puisaye*. Édité par l'auteur.
- Meunier, Jean-Marie (1912a). *Atlas linguistique et tableaux des pronoms personnels du nivernais*. Paris : Champion.
- (1912b). *Étude morphologique sur les pronoms personnels dans les parlers actuels du Nivernais*. Paris : Honoré Champion.
- Perrot-Chainet, Germaine (1981). *En chicotant mes braisons. Poèmes patoisés en parler nivernais (bords de Loire) de La Mélie d'Arquian*. Briare : Imprimerie Nouvelle.
- Raisonnier, Pierre (1983). *Ya pas loin d'la Nièvre à Paris-sur-Bièvre. Poèmes en patois nivernais*. La Charité-sur-Loire : Éditions Delayance.

Reby, Claude (2002). *Histouères de derriée lée bouchues. Chroniques de l'Achille au pays de Puisaye*. Édité par l'auteur.

Rousset, R. (1977). « La vieille langue de Treigny ». In : *Bulletin de la société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne* 109, p. 143-184.

Lexilogos. https://www.lexilogos.com/france_carte_dialectes.htm

Bibliographie de l'enseignant

Massot, Benjamin (2002a). « Morphologie du TAM en poyaudin ». Dossier de séminaire de maîtrise. Université Paris 8.

– (2002b). « Négation et interrogation en Poyaudin dans les contes de Fernand Clas ». Dossier de séminaire de maîtrise. Université Paris 8.

– (sept. 2002c). « Schwa autour des groupes de consonnes obstruante-liquide en Poyaudin ». Mémoire de maîtrise. Saint-Denis : Université Paris 8.

– (2012). « Deux faits de morphologie du nombre dans le domaine nominal en poyaudin (et un peu en français) ». In : *Études de linguistique gallo-romane*. Sous la dir. de Mario Barra Jover et al. Sciences du Langage. Saint-Denis : PUV, p. 279-294.

– (2014). « De la fumée sans feu. Le –s graphique de pluriel des noms français, ni un s, ni un pluriel ». In : *Actes du 4e Congrès Mondial de Linguistique Française* (FU Berlin, 19-23 juill. 2014). Sous la dir. de F. Neveu et al. DOI : 10.1051/shsconf/20140801369. URL : www.linguistiquefrancaise.org.

– (2016). « L'énigme des contraintes grammaticales sur les sujets poyaudins ». In : *Actes du 5e Congrès Mondial de Linguistique Française*. DOI : 10.1051/shsconf/20162713005. URL : www.linguistiquefrancaise.org.

– (2018). « Patterns of 1st and 3rd person marking in Oïl-Galloromance – new insights into an old problem ». In : *Lingvisticæ Investigationes 41.1 : Chercher la régularité pour ne trouver que le chaos ? Problèmes et défis en microvariation morphosyntaxique galloromane*. Sous la dir. de Benjamin Massot/Elisabeth Stark.

– (2020). « Aspects of the Morphosyntax of Subjects in Poyaudin ». In : *La microvariation syntaxique dans les langues romanes de France. Actes du colloque SyMiLa de Toulouse, 11 et 12 juin 2015*. Sous la dir. de Jean Sibille.

– (2023). « Dialectologie et diachronie galloromane, TI interrogatif et marques de personne ». communication à la conférence *SIDF 2023*, Munich, mars 2023.

Massot, Benjamin/Stark, Elisabeth, éd. (2018). *Lingvisticæ Investigationes 41.1 : Chercher la régularité pour ne trouver que le chaos ? Problèmes et défis en microvariation morphosyntaxique galloromane*.

NOUT' VIEUX PARLER

Ah ! qu'j'aim' nout vieux parler qui chante
Pareil au marlot... au louébri...
Au p'tit guerlet, dans l'creux des sentes
Qui serpentont nout' vieux Berry.

Il est si doux dans sa rudesse
Si franc... si simp'... dans sa vardeur
Qu'même aux ceuss' qui v'lont fée des guesses
L' trouv' toujou' l' chemin du cœur.

Ah ! coumm' j'aim', dans nos p'tits villages
Entend' causer les vieux d'cheux nous
C'est que j'découv' dans yeu langage
C'qui fait l'fond d'nout' âme à tertous.

C'vieux parler... qu'ignore la grammaire
Et qui s'fout d'tous ses compléments
Mais qui semb' monter d'nout' vieuill' Terre
Tel que l'Blé... tout naturell'ment.

C'te bonn' langue aux bell' résonances
Fill' du Passé... — qui s'est enfui ! —
...Qui sort du cœur de l'ancienn' France
Pour parler à Cell' d'aujord'hui.

Qui chant' dans la voix d'la vachère
Qui ramèn' ses vach' et ses viaux
Coumm' dans l'grous juron... qu'sans colère
Fait l'laboureur après ses chouaux.

Ainsi qu'dans ceux moun' berlaud'dies
Qu'on racont' eu beuvant l'canon
Et qui disent ben... c'qua v'lont die
...En app'lant les chous'... par ieu nom,

Ou dans les cont' de nos grand-mées
Ceux bounn' vieuilles histor' de dans l'temps
Qui t'nont les pernell' allumées
Des ch'tis drôl'... aussi ben qu'des grands.

V'là pourquoué qu' coum' un doux cantique
Qu'n'on s'fatiqu' jamais d'acouter
Dès qu'j'entends nout' parler rustique
Ma vieuill' plume a s'prend à chanter.

Qu'ça seye cont' un vieux saul' qui penche
...Près d'en' riviére... au bord d'un trou
A' caracol' su' les pag' blanches
Coumm' un jeun' chignat qui fait l'fou.

Si ben, qu'dans ceux pag's que je r'serre
Eune à eune, au fond d'un tiroir
J'y blottis, tel qu'en' r'liquaire
L'Am' vibrant' de nout' vieux Terroir.

Pourtant j'en connais qu'ceux gogu'nettes
Tout' ceux p'tit' bêtis' que j'écris
Sans chichis... à la bonn' franquette,
Ça leu fait pousser les z'hauts cris !

I peuvent pas admett' ça !... Même
Qu'y en a qui s'mettont en courroux
Pasqué, pour eux, c'est un blasphème
Que d'écrire tel qu'on caus' cheux nous.

Eh ben ! moué, j'dis à ceux bons princes
Qui s'plaisont à parler « chians-frais »
— Si j'causons mal dans nos provinces
« Ça l'empêche pas d'penser « Français » !

Et si j'ons des mots coumm' parsonne,
Dès que s'fout d'nous queuqu' mauvais gâs
Pour i balancer... l'mot d'Cambronne
J'vous jur' ben que j'bagoulons pas !

...Non !... j'ons pas besoin d'phras' savantes
N'en déplaie aux Mon-sieurs d'Paris...
...J'eumons, nous, nout' parler qui chante
Pasqu'il est dret !... coumm' nout' Berry !

A Beaulieu, 30 mai 1950.